

ISAI GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 290.700 euros
Siège social : 8 avenue Kléber – 75116 Paris
508 804 507 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 1^{ER} OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le premier octobre,
à dix heures trente,

La société ISAI CAPITAL PARTNERS, société par actions simplifiée au capital de 3.291.424 euros, dont le siège social est situé 8 avenue Kléber - 75116 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 914 019 161, représentée par son Président, Monsieur Jean-David Chamboredon,

Associée unique de la société ISAI GESTION, société par actions simplifiée au capital de 290.700 euros, dont le siège social est situé 8 avenue Kléber – 75116 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 508 804 507 (la "**Société**"),

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 3 "Siège social" des statuts ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique,

décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la Société situé 8 avenue Kléber - 75116 Paris au 29 rue de Lisbonne - 75008 Paris, sans maintien d'établissement au 8 avenue Kléber - 75116 Paris.

décide de modifier corrélativement l'article 3 "Siège social" des statuts de la manière suivante :

"Article 3 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 29 rue de Lisbonne – 75008 Paris.

Il peut être transféré en tout autre lieu en France par décision du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. Toutefois, la décision devra être ratifiée par la plus proche décision collective des associés en cas de pluralité d'associés, ou par la plus proche décision de l'associé unique."

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir les formalités requises par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique.

Signé par :

A44FB429623C4A6...

ISAI CAPITAL PARTNERS

Associée unique

Représentée par M. Jean-David Chamboredon